



PROJET PEDAGOGIQUE

2022-2023

Centre de loisirs de Puget-sur-Durance

« *Les Artistes et leurs Techniques* »



Sommaire

1) Le centre de loisirs « Ludo’Minots »	3
a. <i>Historique</i>	3
b. <i>Les locaux</i>	3
c. <i>L’équipe d’animation</i>	4
d. <i>Les moyens financiers</i>	5
e. <i>Le public et champ d’intervention</i>	5
2) Bilan de l’année 2021/2022	6
a. <i>Périscolaire</i>	8
b. <i>Extrascolaire</i>	8
c. <i>Restauration scolaire</i>	8
3) Perspectives pour l’année 2022/2023	9
a. <i>Rappel des objectifs éducatifs de la commune</i>	9
b. <i>Constat et besoins des enfants</i>	9
c. <i>Déclinaison des objectifs</i>	10
d. <i>Modalités de mise en place du projet</i>	11
4) Modalités de fonctionnement	12
a. <i>La diversité des activités</i>	12
b. <i>La structuration de l’équipe d’encadrement</i>	12
c. <i>La journée type</i>	13
5) Modalités d’évaluation	13
a. <i>Evaluation du projet de la structure</i>	13
b. <i>Evaluation de l’équipe d’animation</i>	13
c. <i>Evaluation du public</i>	13
6) Rôles et fonctions des personnels d’animations et personnels de service	14
a. <i>La direction</i>	14
b. <i>Les animateurs</i>	14
c. <i>Le personnel de service</i>	15
7) Annexes	16

Le centre de loisirs « Ludo'Minots »

Historique

Le centre de loisirs « Ludo'Minots », section de l'association « Alter Ego » jusque fin décembre 2012, a été créé en 2009 par un collectif de Pugétains, parents d'élèves et élus, ayant la volonté de développer des actions en faveur des enfants de la commune sur les temps périscolaires, après l'école, le mercredi et les vacances scolaires. Nous accueillons aujourd'hui prioritairement des enfants de Puget mais également des communes voisines (les mercredis et vacances scolaires). Du 1^{er} janvier 2013, jusqu'à fin décembre 2014, le centre de loisirs était géré par l'association « Ludo'Minots ». Depuis le 1^{er} janvier 2015, le centre de loisirs est municipal.

Les locaux

« Ludo'Minots » est implanté sur la commune de Puget (84) dans un milieu rural, au pied du parc naturel régional du Luberon. Elle compte environ 870 habitants et la seule école de la commune (qui accueille les enfants de la maternelle petite section au CM2) accueille pour cette année 2022/2023 96 enfants. La population légale officielle de Puget est cependant de 819 habitants car le dernier recensement officiel date de 2019. Le nombre d'habitants pour 2022 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Puget sur la période de 2014 (724) à 2019 (819), soit 2,32 % par an. La population de Puget est donc en **hausse**. C'est une **population qui rajeunit** avec un indice de vieillissement de 97 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.

La structure a une capacité d'accueil de 40 enfants (24 élémentaires et 16 maternelles) pendant les vacances scolaires et de 100 enfants (65 élémentaires et 35 maternelles) sur le temps méridien.

Le centre de loisirs occupe les locaux de l'école municipale, édifiée en 2009. Nous disposons donc :

- Pour les enfants :
 - D'une salle de motricité
 - D'une salle d'eau avec :
 - 4 WC maternels
 - 5 WC primaires
 - 2 lavabos (avec 2 robinets chacun)
 - 1 douche
 - D'un dortoir
 - D'une cour (avec une partie bétonnée et une partie pelouse synthétique)
 - Nous avons aussi la possibilité en cas d'intempéries d'utiliser les salles de classe et le réfectoire.
- Pour le personnel :
 - D'une salle pour les animateurs
 - D'un bureau de direction
- Pour la restauration :
 - D'un réfectoire pouvant accueillir jusqu'à 80 enfants

Nous avons aussi à notre disposition :

- Une salle des fêtes qui est réservée au centre de loisirs pendant les vacances et utilisée sur le temps méridien pendant le périscolaire en cas de mauvais temps.
- Un terrain multisports
- Un terrain de tennis (sur réservation)
- Un parc de jeux pour les maternelles
- Un terrain de pétanque
- Un jardin pédagogique
- Un point d'eau extérieur

Toutes ces structures se trouvent à moins de 500 mètres du centre de loisirs et sont autour du parking menant au centre. Tout ceci nous permet donc d'accéder à ces structures en toute sécurité.

Par ailleurs, depuis cette année, la commune détient un minibus 9 places qui a été financé par des entreprises locales ; il nous est possible de l'utiliser.

Nous sommes aussi au pied du parc naturel régional du Luberon. Ceci nous permet donc de faire des activités de pleine nature.

L'équipe d'animation

Périscolaire (matin, midi et soir)

Virginie Cailliez

Directrice ALSH

Diplômée BEATEP vie sociale vie locale
CDD à temps plein

Valérie Manniere

Animatrice/Atsem

Diplômé BPJEPS
CDI temps complet

Laureline Beun

Animatrice ALSH

Diplômée BPJEPS
CDI temps partiel

Virginie BERNARD

ATSEM

Diplômée CAP Petite enfance
CDI temps plein

Céline Courtois

Personnel Mairie

CDI temps plein

et

du Personnel Mairie

CDD temps partiel

dont

Hélène Borel

Intervenante informatique

Périscolaire (mercredis)

Valérie MANIERRE

Animatrice ALSH
Diplômée BPJEPS LTP
CDI plein temps

Laureline Beun

Diplômé BPJEPS
CDI temps partiel

Extrascolaire (vacances scolaires)

Virginie Cailliez

Directrice ALSH
Diplômée BEATEP vie sociale vie locale
CDD plein temps

Valérie MANIERRE

Animatrice ALSH
Diplômée BPJEPS LTP
CDI plein temps

Laureline Beun

Animatrice ALSH
Diplômée BPJEPS
CDI temps partiel

Autre(s) animateur(s), animatrice(s) en CDD dont stagiaire

Les moyens financiers

Le centre est financé par la commune, les usagers, la MSA et la CAF de Vaucluse.

Le public et champ d'intervention

Le centre de loisirs est prioritairement réservé aux enfants de la commune mais dès que l'effectif le permet, les enfants des communes voisines sont également acceptés (les mercredis et vacances scolaires), aux mêmes conditions tarifaires.

L'ALSH fonctionne :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire :
 - Aux périscolaires du matin de 7h30 à 8h50
 - Aux périscolaires du midi de 11h50 à 13h50
 - Aux périscolaires du soir de 16h50 à 18h30
- Les mercredis en période scolaire :
 - Aux périscolaires de 7h30 à 18h30
 - L'accueil du mercredi peut se faire soit à la journée, soit à la demie journée avec ou sans repas.
- Du lundi au vendredi en période de vacances scolaires :
 - A l'extrascolaire de 8h00 à 18h00

Bilan de l'année 2021/2022

Pour l'année 2021/2022, le projet pédagogique a été reconduit car il était mis en place pour 2 ans par les deux directeurs précédents qui se partageaient le temps d'accueil périscolaire et extrascolaire. L'un d'eux était en arrêt maladie en 2021/2022, l'autre était présent à l'année en tant qu'animateur sur la structure. Une seule personne a repris la direction.

Avant-propos :

Les restrictions sanitaires liées au COVID 19 ont fait partie de notre quotidien et nous avons fait en fonction selon l'évolution du protocole. Ces deux dernières années ont été surprenantes à plusieurs niveaux et ont demandé à chacun de grandes facultés d'adaptation. Enfants comme adultes avons été rythmé par cette crise sanitaire, avec de nombreux changements, va et vient de protocoles, de port ou non du masque à l'intérieur comme à l'extérieur.

Chaque membre de l'équipe a tout mis en oeuvre pour que les enfants vivent au mieux les nouvelles conditions de vie en collectivité (port du masque, distanciation) et que ces dernières n'altèrent pas leur enthousiasme à être ensemble.

Ni l'école, ni le centre de loisirs n'ont été contraint de fermer leurs portes. Il faut souligner que tout le monde a fait de son mieux pour maintenir une hygiène exemplaire. Petits et grands ont adoptés les gestes barrières.

Qu'en-est-il du projet 2020-2022 ?

Le projet pédagogique 2020-2022 a donc été pensé pour 2 années et disons-le il a toujours été le berceau de l'animation...mais le fait d'y mettre de la conscience, d'approfondir le sujet permet à chacun de mieux appréhender son sens et de l'encre. Après le constat établi à la fin de l'année 2019-2020 par les directeurs du centre de loisirs, faisant également suite à l'énonciation des objectifs éducatifs de la commune, l'objectif retenu était de permettre « l'accès à la culture et aux loisirs de qualité ». D'ailleurs notre territoire opte pour un projet éducatif allant dans le même sens : le PEDT conçu et mis en place en début 2022 pour la période 2022-2024.

En effet, on s'accorde facilement sur le fait qu'il est judicieux de découvrir ce qui nous entoure, au niveau local, aussi bien d'un point de vue environnemental que culturel et que cela permet de tendre vers un état de citoyen éco-responsable. Etre acteur de ses envies fait partie du chemin qui conduit à l'autonomie, l'accès à la culture et aux loisirs nous y amène.

Sur la période 2020-2022, nous pouvons noter que les thèmes abordés au cours des vacances ont suscité la curiosité et permis aux enfants d'accéder à la culture et aux loisirs de qualité tout en découvrant davantage leur territoire notamment par le biais de :

- la venue d'intervenants en archéologie
- les sorties de groupe aux royaumes des arbres et au village des automates
- la participation aux spectacles de cirque en itinérance dans la région
- la participation à la fête foraine du centre de loisirs de Puyvert, un village voisin
- la venue d'intervenants autour de la nature « la terre en tête »
- différents jeux mis en place sur la commune par l'équipe d'animation (chasse aux trésors, jeux de piste...)

La fréquentation des enfants au centre de loisirs a augmenté l'an passé par rapport à l'année précédente et tend à reprendre un cours d'avant crise sanitaire. A suivre.

A chaque vacances, de nouveaux thèmes sont proposés aux enfants. L'équipe du centre de loisirs fait en sorte que les enfants s'aèrent l'esprit et décorent les locaux communs à l'école en fonction du thème abordé.

En 2021-2022, dans le cadre du projet d'école mené par les enseignants, l'équipe du Centre de Loisirs a également apporté sa touche dans la découverte des continents. Nous avons proposé des activités entre midi et deux en rapport avec le pays concerné le jour du repas : 5 continents pour 5 périodes. Les mercredis ont aussi été l'occasion de découvrir la culture de ces continents.

Nous avons également participé, sur le temps périscolaire, au challenge du Luberon qui regroupe plusieurs centres de loisirs. Dans ce cadre nous nous sommes rendus à Apt pour une journée de rencontre et de découverte autour de l'environnement.

En parallèle, différents artistes sont venus nous faire découvrir leurs talents :

-Un spectacle de magie a été programmé

-Une circassienne a animé des ateliers sur plusieurs jours

Il y a également eu des interventions dans le domaine scientifique

L'année 2021-2022 a donc permis de :

_Poursuivre et mener le projet pédagogique mis en place en 2020-2021 « accès à la culture et aux loisirs de qualités » et le projet éducatif de la commune.

_Rester tourné vers l'environnement en rapport avec les projets pédagogiques précédents.

_Appréhender notre territoire et le monde d'un point de vue culturel et environnemental

_S'interroger sur le vivant

_Vivre des moments conviviaux par le biais des spectacles, des jeux collectifs, des veillées...moins nombreux l'année précédente du fait des restrictions sanitaires liées à la crise covid 19.

Périscolaire

Le nombre d'enfants accueillis à l'école était de 92 élèves à la rentrée 2021/2022.

Les enfants accueillis étaient âgés de 3 à 12 ans.

Le projet autour de « l'accès à la culture et aux loisirs de qualité » était en lien avec le travail de sensibilisation et d'éducation mené par les enseignants sur la découverte des continents.

Nous avons décidé de partir sur cette thématique afin d'approfondir avec les enfants certains points :

- Appréhender notre territoire et le monde d'un point de vue culturel et environnemental
- Découverte de la diversité culturelle à travers le monde et ses continents
- Découverte de nouveaux jeux et activités menés de par le monde.

Nous pouvons aussi noter :

- La sensibilisation à la culture culinaire.
En lien avec notre ancien prestataire « Multi-restauration » qui s'occupait de la restauration scolaire, nous avons participé aux journées de découverte culinaire des différents continents et proposé des activités en lien avec ces continents.
- Le programme des mercredis a été conçu en 5 périodes pour 5 continents
- La participation aux événements ayant lieu sur la commune (cirque, exposition de peinture)
- Participation aux journées challenge au centre de loisirs d'Apt

Extrascolaire

Le nombre d'enfants possiblement accueillis sur le temps extrascolaire pour l'année 2021/2022 était de 40 enfants (16 maternelles et 24 élémentaires)

Les enfants étaient âgés de 3 à 12ans.

Notre projet pour l'année 2021/2022 sur le temps extrascolaire était donc principalement accès sur l'accès à la culture et aux loisirs de qualités.

C'est ainsi que nous avons fait appel à divers intervenants et proposer différentes sorties :

- Spectacle de cirque en itinérance dans la commune
- Participation à la fête foraine organisée par le centre de loisirs d'une commune voisine (Puyvert)
- Intervenants extérieurs dans le domaine des sciences, de l'environnement et arts du cirque
- Un court séjour de 2 nuits et 3 jours au château de l'environnement de Buoux, au cœur du Luberon
- Sortie au village des automates

Nous avons également mis nos différentes compétences en avant :

Danse hip hop, arts martiaux, méditation, dessins, théâtre, chant..

Restauration scolaire

Cette année, "Multi Restauration" n'est plus notre prestataire. En effet la mairie de Puget, après avoir convié les parents à une réunion, a opté pour une nouvelle formule. Une cuisinière employée par la mairie elle-même, concocte des plats davantage locaux et bio. Des réunions seront certainement organisées pour échanger sur la restauration scolaire mise en place à Puget, ceci en présence de parents d'élèves, d'enseignants, de la mairie, d'enfants de l'école et de la direction du centre de loisirs.

Perspectives pour l'année 2022/2023

Rappel des objectifs éducatifs de la commune

Une nouvelle équipe municipale a été élue en 2020, voici leurs objectifs éducatifs :

- Bien vivre « ensemble »
- Autonomie et confiance en soi
- Réorganiser notre vie commune sur la terre
- Bien être, santé et qualité de vie
- Accès à la culture et aux loisirs éducatifs de qualité
- Développer l'esprit critique

Ce projet éducatif est valable pour les années 2020/2026. Nous travaillons donc sur tous ces points durant la durée du mandat.

Constat et besoins des enfants

Suite à l'énonciation des objectifs éducatifs de la commune, nous avons établi quelques constats et besoins pour les enfants de la commune.

Ainsi nous pouvons dire que :

- Sur le domaine de la culture :
 - Le centre est isolé de par sa situation géographique des points culturels tels que musées, monuments historiques...
 - Les enfants ont très peu d'accès au numérique.
 - Il n'y a plus d'utilisation de la bibliothèque qui se trouvait auparavant plus près des locaux.
- Sur l'autonomie :
 - Les enfants arrivent davantage à s'occuper seul et souhaitent développer des techniques pour avancer dans les domaines qui suscitent leur intérêt.
 - Les enfants souhaitent prendre des initiatives.
 - Les enfants ont soif d'apprendre et de découvrir, d'aller à la rencontre de l'autre.
- Sur le développement de l'esprit critique et de la créativité :
 - Les enfants ont envie de prendre des décisions, d'être acteur de leurs loisirs
 - Les temps de regroupements sont des moments très appréciés par les enfants. C'est l'occasion pour chacun de s'exprimer, de partager avec les autres leurs envies, leurs idées, leurs humeurs du jour, une aventure qu'ils ont vécue ou tout simplement ce qu'il se passe par la tête...
 - Les enfants aiment améliorer leur production, échanger à ce propos et donner leur avis aux autres.

Les objectifs pédagogiques du centre de loisirs

Ils découlent des objectifs éducatifs de la commune qui sont ici considérés comme des objectifs généraux :

Bien vivre ensemble

Développer l'esprit critique

Autonomie et confiance en soi

Bien être, santé et qualité de vie

Accès à la culture et aux loisirs de qualité

Réorganiser notre vie commune sur la terre

Les objectifs spécifiques :

Savoir gérer des situations conflictuelles sans violence, accepter la différence

Cibler les situations dans lesquelles il faut réclamer plus d'informations

Permettre aux enfants de dépasser leurs peurs et ou leur timidité

Apprendre aux enfants à repérer et exprimer leurs besoins

Prendre conscience de notre impact sur la planète

ET

Favoriser le développement de la créativité chez l'enfant

Echanger, partager avec les autres des moments conviviaux

Les objectifs opérationnels :

Partager, vivre des activités de groupe

Savoir chercher de nouveaux outils, critères et informations.

Découvrir de nouvelles pratiques, faire de nouvelles expériences

Devenir acteur de sa santé : qu'est-ce qui- me ferait du bien ?

Modalités de mise en place du projet

Afin de parvenir à l'aboutissement de notre projet, nous avons établis une liste de moyens qui pourront nous permettre d'atteindre nos objectifs. En voici une liste non exhaustive :

Découvrir de nombreux jeux collectifs.
Connaître et savoir en expliquer les règles

Mise en place d'un atelier informatique

Mise en place de coin lecture en intérieur et extérieur

Prendre le temps d'échanger, donner et écouter les avis de chacun

Permettre de choisir, de Voter

Miser sur la qualité des échanges lors des temps de regroupement

Activités sportives et jeux collectifs

Découvrir des artistes et leurs techniques

Atelier d'expression corporel : mime...

Sorties : sur la commune et à l'extérieur

Approche de la cinématographie et de la photo

Temps calme : jeux de société, dessins, lecture

Ateliers « Art récup, bidouille »

Utiliser les lieux mis à disposition par la commune

Land art

Activités de pleine nature

Ateliers de bricolage

Grands jeux
Veillées

Décoration de la salle d'activité

Permettre de restaurer le dialogue lors d'un conflit

Activités sciences et techniques

Formation des animateurs

Venue d'intervenants en art

Déguisement de l'équipe d'animation

Modalités de fonctionnement

La diversité des activités

- Les activités de création et d'expression

Les arts quels qu'ils soient, favorisent chez l'individu, lorsqu'ils y sont confrontés, l'émergence de la créativité. Créer, c'est agir. C'est une fonction importante qui facilite la construction de la personnalité.

Cela doit induire auprès de l'enfant :

- D'exploiter toutes les possibilités de créer, d'agir.
- De lui offrir toutes les possibilités pour la maîtrise de son corps et de ses sens.
- De développer le sens de la créativité et l'esprit critique.
- De lui offrir des ateliers d'expression artistique et d'autres à caractère scientifique et technique menés et autonomes.

- Les activités physiques et sportives, de plein air.

L'activité physique, sportive et de plein air est un support à la recherche du meilleur équilibre et bien être pour l'individu. Elle répond essentiellement au besoin d'action nécessaire au développement du corps et de l'esprit. Elle remplit une fonction régulatrice dans l'intensité du vécu d'une journée.

- Les activités culturelles

La culture permet à l'enfant de l'aider à grandir en lui laissant la possibilité d'éveiller son esprit critique. Elle est un miroir qui nous donne une identité. Elle répond donc au besoin de développer son esprit et remplit, elle aussi, une fonction régulatrice dans l'intensité du vécu d'une journée.

Tout cela doit donc nous conduire à :

- Tenir compte des programmations culturelles de notre commune et de celles environnantes.
- Apporter de nouveaux jeux sportifs.
- Apporter de nouveaux « outils » de création.
- Développer les sens de l'enfant.
- Utiliser les lieux sportifs de la commune.

Dans le cadre de nos objectifs prioritaires, nous nous devons de proposer aux enfants cette palette d'activités. Les animateurs doivent IMPERATIVEMENT le prendre en compte dans leurs projets d'activités.

Activités de plein air / Activités physiques et sportives / Activités culturelles / Activités d'expression / Activités scientifiques et techniques / Activités de création / Activités de découverte / Activités manuelles.

La structuration de l'équipe d'encadrement

Périscolaire (matin, midi, soir)

Dans le cadre du PEDT :

- 1 animateur pour 14 enfants de 3 à 5 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de 6 à 11 ans

Périscolaire (mercredis)

Dans le cadre du PEDT :

- 1 animateur pour 14 enfants de 3 à 5 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de 6 à 11 ans

Extrascolaire (vacances scolaires)

L'équipe varie selon les effectifs d'enfants et les périodes :

- 1 animateur pour 8 enfants de 3 à 5 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de 6 à 11 ans

L'équipe de direction peut être comptabilisée dans l'équipe d'animation lorsque l'effectif ne dépasse pas 50 enfants.

La journée type

La journée type concerne les mercredis et vacances scolaire.

Elle fixe un cadre et donne des repères. Elle se découpe en plusieurs moments aussi importants les uns que les autres. Certains ont des horaires fixes, dû aux obligations de la structure (l'effectif, le nombre de repas à communiquer ainsi que le contrôle et la vérification des inscriptions des enfants). D'autres sont modulables en fonction des besoins, des rythmes et des demandes des enfants.

Vous trouverez cette journée type en annexe (cf annexe 1).

Modalités d'évaluation

Evaluation du projet de la structure

Nous effectuerons à mi-parcours un bilan, comme nous le faisons chaque année, afin d'ajuster celui-ci en fonction des besoins émergents.

Cette évaluation concerne et implique l'équipe de direction et d'animation. Nous évaluerons :

- Les avancées du projet aussi bien sur les temps périscolaires qu'extrascolaires
- Les résultats de ce projet
- Les actions menées tout au long de l'année

Nous prendrons en compte les éléments suivants :

- Bilans journaliers avec les enfants et les animateurs
- Bilans réalisés à chaque fin de période de vacances
- Points de la situation effectués tout au long de l'année (réunions de service)
- Bilans qui concluent chaque projets (veillées, mini camps, ...)

Evaluation de l'équipe d'animation

La direction entraîne et aménage des temps d'évaluation pour l'équipe d'animation et l'animateur, qu'il soit titulaire ou stagiaire.

Vous trouverez en annexe (cf annexe 2) une grille d'évaluation concernant l'équipe d'animation et une grille concernant l'animateur.

La fréquence sera d'une évaluation par cycle. Ce moment permettra également de faire un point périodique sur l'avancement de la structure.

Evaluation du public

Evaluer le public, c'est essayer de comprendre l'impact de notre travail au quotidien, c'est-à-dire, sa place dans le centre.

Nous avons mis en place quelques outils permettant à l'enfant « d'évaluer » sa journée de centre librement. En voici une partie, cette liste pouvant bien sûr évoluer en fonction des idées des animateurs et des enfants :

- Des bilans journaliers faits lors des rassemblements
- Des bilans d'action, de projets mis en œuvre avec les enfants
- Boîte à idée permettant de mettre des idées d'activités
- Une grille d'évaluation destinée aux plus grands que vous trouverez en annexe (cf annexe 3)

L'évaluation du public passe aussi par les familles. C'est pourquoi celles-ci seront consultées sur différents temps :

- Lors des moments informels (début et fin de journée)
- Lors de réunions (permanences ou rendez-vous)

Rôles et fonctions des personnels d'animations et personnels de service

La direction

La direction a la responsabilité de l'organisation matérielle et pédagogique du centre de loisirs. Elle est garante de l'application du projet éducatif et du projet pédagogique de la structure.

Pour cela elle est dépositaire de l'autorité que lui confie cette mission.

- animation -

- Elle convoque et anime les réunions de préparation de l'équipe d'animation.
- Elle définit les objectifs des temps de réunions.
- Dans le cadre du projet pédagogique et en fonction des contraintes budgétaires, matérielles, humaines et du public accueillis, elle arbitre les décisions lors de l'élaboration du programme d'animation.
- Elle participe avec son équipe à l'animation des activités du centre de loisirs
- Elle assure le suivi pédagogique des stagiaires accueillis en tant que tutrice et interlocutrice avec les organismes de formation.

- la direction -

- Elle est l'interlocutrice privilégiée entre le centre de loisirs et la mairie
- Elle suit et remplit les documents administratifs qui concernent le centre
- Elle assure le suivi budgétaire du centre.
- Elle participe aux diverses réunions
- Elle s'assure de la présence et de la mise à jour des documents administratifs obligatoires.
- Elle accueille et accompagne toute visite ou inspection des autorités administratives (DDCS, CAF, Municipalité)

- gestion équipe -

- Elle accompagne l'équipe d'animation dans ses pratiques.
- Elle coordonne le fonctionnement de la vie quotidienne et des activités.
- Elle a autorité pour gérer l'organisation générale de son équipe.
- Elle participe au choix des personnels vacataires et leurs horaires.
- Elle informe les membres de son équipe sur les informations réglementaires qui lui parviennent.
- Elle a un rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires. Pour cela elle les encadre, les conseille et les évalue.

- réglementation -

- Elle s'assure en permanence du respect de la réglementation des ALSH.
- Elle suit l'évolution des réglementations concernant les ALSH.

- matériel -

- Il assure la gestion des locaux et du matériel en collaboration avec la mairie et la direction de l'école.

Les animateurs

Les animateurs ont la responsabilité physique, affective et éducative des enfants du centre.

- animation -

- Ils préparent, proposent et animent les activités.
- Ils assurent une présence permanente auprès des enfants.
- Ils participent à l'élaboration du programme d'activité et à l'élaboration du projet pédagogique.

- Hors temps d'animation, ils encadrent l'ensemble des activités liées à la vie quotidienne des enfants : accueil, goûter, repas, toilette, sieste, vêtements, etc...

- matériel -

- Ils participent à la bonne tenue du centre de loisirs, ils effectuent le rangement et le nettoyage des activités.
- Ils sont chargés de tenir à jour l'inventaire du matériel pédagogique

- sécurité -

- Ils s'assurent en permanence du maintien d'un état de sécurité maximum.

- rôles spécifiques -

En fonction des besoins du projet d'animation, certains animateurs peuvent avoir une qualification ou un rôle spécifique. Cette qualification s'exerce en complément du rôle général d'animation défini précédemment.

L'animateur sportif dispose des diplômes ou qualifications nécessaires à l'encadrement d'activités spécifiques.

L'Assistant(e) sanitaire :

Cette fonction peut être assurée par la directrice ou par l'animatrice permanente car elles ont toutes deux le diplôme requis.

Ses missions consistent à :

- S'assurer que le dossier individuel est complet (copie du carnet de santé ou fiche sanitaire de liaison)
- Vérifier les vaccinations
- Prendre connaissance de toute remarque concernant les problèmes éventuels des enfants (allergie, traitement, régime, ...)
- Gérer les PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)
- Suivre le dossier médical des enfants
- Donner les traitements médicaux dans le respect de l'ordonnance du médecin
- Vérifier le respect des régimes éventuels
- Pratiquer les petits soins usuels
- Remplir le cahier d'infirmerie
- Gérer la pharmacie et les trousse de secours
- L'assistant est l'interlocuteur privilégié avec le médecin du centre de loisirs et les services de secours. En cas de problème, il informe les familles le plus rapidement possible. Il rappelle les conduites à tenir face au soleil, forte chaleur...

Le personnel de service

Deux missions principales sont confiées au personnel de service, les repas et l'entretien des locaux.

- repas -

- La personne de service prépare les repas avec le cuisinier.
- Elle prépare la salle de repas, apporte les plats au fur et à mesure du service et dessert. Elle nettoie les tables et la salle à manger, fait la vaisselle et nettoie la cuisine.

- ménage -

- Le ménage regroupe toutes les tâches relatives à l'entretien des locaux.
- Sous la responsabilité du directeur du centre de loisirs, la personne de service respecte les procédures réglementaires en matière de nettoyage de locaux destinés à la petite enfance.

Annexes

Annexe 1 : La journée type

7h30 - 8h30 Garderie du matin

Des espaces sont aménagés pour accueillir dans le calme les enfants de manière échelonnée (coloriages, jeux de société, lecture...)
Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui n'ont pas eu le temps de déjeuner à la maison (jusqu'à 8h20)

8h30 - 9h30 Accueil du matin

Les familles accompagnent l'enfant jusqu'à l'animateur chargé des inscriptions.
L'accueil du matin est un temps privilégié d'échanges entre l'équipe et les familles.
C'est un espace « décloisonné », c'est-à-dire un moment où les enfants sont mélangés, tous âges confondus.

9h30 - 10h Rassemblement

Rangement des coins avec les enfants.
Rassemblement en grand groupe pendant lequel on explique la journée aux enfants.
C'est un moment d'échange et de convivialité.

10h - 11h30 (pour les petits) 10h - 11h45 (pour les grands) Activités du matin

Les activités proposées sont adaptées à l'âge des participants.
L'enfant a le droit de faire l'activité mais aussi de ne pas la faire.
Le programme est adaptable et modulable en fonction de l'envie des enfants, du temps, des imprévus...

11h30 - 12h00 (pour les petits) 11h45 - 12h00 (pour les grands) Rassemblement

Rangement des espaces d'activité avec les enfants.
Rassemblement par groupe d'âges pendant lequel on échange nos opinions sur les activités du matin.
On se calme avant d'aller manger...
Passage aux toilettes et lavage des mains avant le repas.

12h00 - 12h45 Repas

Le repas est un temps de dialogue entre l'équipe et les enfants, on prend le temps de se connaître...
C'est aussi un temps éducatif à part entière. Par exemple, les plus petits apprennent à se servir tous seuls, à couper avec le couteau, à goûter même les aliments encore inconnus...

12h45 - 14h00 Temps calme / Sieste

Passage aux toilettes, lavage des mains
Jeux de sociétés, coloriages, lecture...
On se repose avant la reprise des activités.
A 13h20, dans le dortoir climatisé, aménagé avec des couchettes nominatives, les petits vont faire la sieste.
Nous demandons aux parents de dire aux animateurs des petits si leur enfant fait la sieste ou non.
Le réveil se fait de manière échelonnée au rythme de chacun...

14h00 - 16h15 Activités de l'après-midi

Les activités proposées sont adaptées à l'âge des participants.
Elles complètent l'activité du matin.
Même philosophie que pour les activités du matin.

16h15 - 16h30 Rassemblement / Rangement / Lavage de mains

16h30 - 17h00 Goûter

Goûter pris soit en petits groupes soit en grand groupe selon l'envie du jour, à l'extérieur ou à l'intérieur.

17h00 - 18h30 Garderie du soir

Jeux en autonomie
Accueil des parents, contrôle des départs

Annexe 4 : Grille d'évaluation du public

Je dessine ce que je ressens	J'ai trouvé ma journée	
	Pas bien <input type="checkbox"/>	
	Bof <input type="checkbox"/>	
	Trop bien! <input type="checkbox"/>	
Ce que j'ai aimé	Ce que je n'ai pas aimé	
<hr/>	<hr/>	
J'aimerais dire quelque chose		
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		